

Armand Colin

LE SYSTÈME DES POSSESSIFS EN FRANÇAIS STANDARD MODERNE

Author(s): Anne Zribi-Hertz

Source: *Langue Française*, No. 122, Le groupe nominal : contraintes distributionnelles et hypothèses de descriptions (MAI 1999), pp. 7-29

Published by: [Armand Colin](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/41559377>

Accessed: 11/06/2013 06:19

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Armand Colin is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Langue Française*.

<http://www.jstor.org>

LE SYSTÈME DES POSSESSIFS EN FRANÇAIS STANDARD MODERNE ¹

1. Introduction

La tradition grammaticale française nomme *possessives* les expressions morphologiquement spécifiées pour la personne qui font office de déterminants, de modificateurs adnominaux ou de prédicats. Le français standard moderne (FSM) distingue trois séries d'expressions possessives :

- SÉRIE 1 : POSSESSIFS DÉTERMINATIFS (*mon*)
- SÉRIE 2 : POSSESSIFS ADJECTIVAUX (*mien*)
- SÉRIE 3 : POSSESSIFS DATIFS (*à moi*)

- (1) a. Pierre a retrouvé *mon* chapeau.
b. Pierre a retrouvé le *mien* (de chapeau).
c. Pierre a retrouvé un chapeau *à moi*.
d. Ce chapeau est *à moi*.

Les séries 1 et 3 peuvent en outre se combiner (ex. (2a)) ; les séries 2 et 3 ne se combinent jamais (ex. (2b)), non plus que les séries 1 et 2 en présence de l'article défini (ex. (2c)). La combinaison *mon mien* (ex. (2d)) est mal formée en français standard mais produite — notamment — par les très jeunes francophones :

- (2) a. *Mon chapeau à moi* est rangé dans l'armoire.
b. **Le mien à moi* est rangé dans l'armoire.
c. *{*Mon le mien/le mon mien*} est rangé dans l'armoire.
d. ?**Mon mien* est rangé dans l'armoire.

Les séries 1 et 2 sont, à une exception près (*leur(s)* < lat. *illorum*), étymologiquement issues des adjectifs possessifs latins, mais leur distribution en français moderne est très différente de celle de leurs ascendants en latin et en ancien français. Le latin a un seul adjectif possessif pour chaque personne (ex. *meus*), employé soit comme épithète, soit comme prédicat, et qui est en compétition, dans le premier cas, avec le pronom génitif (*liber suus/liber ejus*), et dans le second, avec le pronom datif (*liber est*

1. Un grand merci à J.-C. Anscombe, J.-F. Bourdin, A. Daladier, J. Guéron, A. Kihm, G. Kleiber, M.-L. Knittel, L. Kupferman, L. Nash et F. Nicol, dont les remarques et suggestions m'ont été précieuses pendant le déroulement de cette recherche.

meus/liber est mihi). L'ancien français distingue un adjectif atone épithète (*mon*) et un adjectif tonique épithète ou prédicat (*mien*). En français moderne, les possessifs de la série *mon* sont des déterminants définis, tandis que les possessifs de la série *mien* n'apparaissent plus que précédés d'un article défini et suivis d'un nom elliptique ². Les emplois de *mien* qui sont sortis de l'usage du fait de cette double contrainte (ex. (3)) doivent être assumés aujourd'hui par *le mien*, *mon* ou à *moi* (ex. (4)) :

FRANÇAIS CLASSIQUE

- (3) a. \$les chères mains qui furent miennes (Verlaine/Grevisse) ³
 b. \$Pour le peuple, ces classes dirigeantes appartiennent bien davantage aux puissances naturelles qu'à la nôtre humanité. (Fourastié/Grevisse)
 c. \$J'ai retrouvé l'autre jour un mien article. (Montherlant/Grevisse)
 d. \$Mais puisqu'il est mien, cet enfant ! (Pagnol/Grevisse)

FRANÇAIS STANDARD MODERNE

- (4) a. les (ces) chères mains qui furent les miennes
 b. Ces classes dirigeantes appartiennent bien davantage aux puissances naturelles qu'à notre humanité.
 c. J'ai retrouvé l'autre jour un article à moi.
 d. Mais puisqu'il est à moi, cet enfant !

Par ailleurs, certains anciens emplois de *mien* n'ont plus aucun équivalent en FSM :

- (5) a. \$cette mienne vie trop connue (Proust/Grevisse)
 b. *cette ma vie trop connue
 c. *cette vie à moi trop connue

L'évolution du système possessif du latin au français se caractérise donc notamment par une régression des formes adjectivales.

Dans cet article, j'examinerai tour à tour les trois séries d'expressions possessives du français moderne en essayant de décrire et d'expliquer les contraintes présidant à leur distribution. Mes cadres théoriques de référence seront le modèle 'Principes et Paramètres' de la syntaxe générative chomskyenne (Chomsky 1981, 1986, Kayne 1994) et la conception 'autonomiste' de la morphologie flexionnelle connue sous le nom de 'Morphologie Distribuée' (Bonet 1991, Halle et Marantz 1993, Harris 1997 a,b). Au modèle 'Principes et Paramètres', j'emprunterai trois idées : (i) tout syntagme a une structure hiérarchique binaire formalisable selon le schéma X-barre (voir note 6) ; (ii) la position de surface d'une expression ne coïncide pas toujours avec sa position profonde ; (iii) la tête d'un syntagme peut contenir de l'information lexicale (ex. *vache*) ou de l'information fonctionnelle (ex. [singulier]). A la Morphologie Distribuée, j'em-

2. L'unique exception à cette double contrainte est l'expression *faire sien*, encore productive à l'écrit mais sortie de l'usage parlé, que je laisserai ici de côté : *Je fais volontiers mienne l'émotion du musicien que j'interprète* (Gide/Grevisse).

3. \$ = inacceptable en français moderne, quoique bien formé en français classique.

prunterai l'idée qu'une composante morphologique intervient sur l'output de la syntaxe pour redistribuer les traits fonctionnels avant leur épel phonologique.

2. Les possessifs déterminatifs (*mon*)

2.1. Définitude

Les possessifs de la série 1 sont des déterminants définis personnels. Leur caractère sémantiquement défini est notamment révélé par leur comportement en construction existentielle :

- (6) a. Il vient d'arriver une lettre.
b. Il vient d'arriver cette lettre : (...)
c. ?*Il vient d'arriver la lettre (de Pierre).
d. ?*Il vient d'arriver sa lettre.

Les syntagmes *la lettre (de Pierre)* en (6c) et *sa lettre* en (6d) sont également mal venus dans une construction existentielle, qui requiert un argument non présuppositionnel ⁴. Le rapprochement de (6c) et (6d) permet de supposer qu'un syntagme nominal comme *sa lettre* contient le trait [+défini], même si celui-ci n'est pas morphologiquement explicite.

2.2. Cliticité

Les possessifs déterminatifs sont des proclitiques syntagmatiques, comme le sont aussi le déterminant démonstratif et l'article défini ⁵. Il s'ensuit qu'ils ne peuvent se passer d'un support lexical sur leur droite, et qu'ils ne suffisent donc pas à légitimer un nom elliptique :

- (7) a. Pierre aime bien le pensionnaire barbu mais il n'aime pas le [e] chauve.
b. Marie, par contre, aime bien le [e] mien.
c. Marie, par contre, aime bien les deux [e].
d. *Pierre aime bien le pensionnaire, mais il n'aime pas la [e].
e. *Pierre aime bien la plupart des pensionnaires, mais il n'aime pas cette [e].
f. *Pierre aime bien la pensionnaire de Jean, mais il n'aime pas ma [e].

Une autre forme du possessif devra donc être utilisée dans les cas du type (7f).

4. Voir notamment : Woisetschlaeger (1983), Enç (1991), Guéron (1989, 1998).

5. Voir Miller (1992).

2.3. Nombre, personne et genre

Les possessifs déterminatifs diffèrent toutefois sur un point essentiel de l'article dont ils partagent la définitude : ils incluent deux traits de nombre indépendants l'un de l'autre :

- | | | | | | | |
|-----|----|--------|-------|----|--------|--------|
| (8) | a. | m-a | boîte | b. | m-es | boîtes |
| | | 1sg-sg | | | 1sg-pl | |
| | c. | no-tre | boîte | d. | no-s | boîtes |
| | | ≠pl-sg | | | 1pl-pl | |

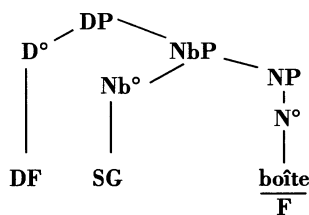
Le premier trait de nombre est solidaire du trait de Personne, qui est indépendant de la nature de la tête nominale. Le deuxième trait de nombre est solidaire du trait de Genre, qui prend sa source dans la tête nominale.

Ce premier ensemble de données indique que les possessifs déterminatifs résultent de la combinaison morphologique de trois faisceaux d'informations syntaxiquement distincts : le trait de Définitude (DF), les traits de Genre et Nombre (GN) du syntagme nominal, et les traits Personne-Nombre (PN) de l'élément personnel proprement dit.

2.4. Les marques du Genre et du Nombre dans le syntagme nominal

Les traits de Genre et de Nombre sont présents dans le syntagme nominal du français, qu'il soit ou non 'possessif'. Ainsi le syntagme *la boîte* est-il spécifié pour le genre Féminin, et le nombre Singulier. Supposons, pour la commodité de la description, que chaque trait fonctionnel (chaque information grammaticale : Genre, Nombre, Définitude, etc.) soit généré dans une position structurale, et plus précisément, dans la tête d'un syntagme. Dans cette optique, un groupe nominal comme *la boîte* articule deux syntagmes fonctionnels, Syntagme Déterminant (DP) et Syntagme Nombre (NbP), et un syntagme lexical (NP), ce que l'on peut représenter comme en (9) :

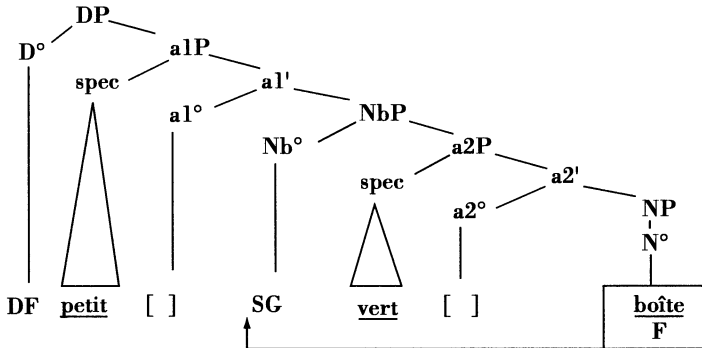
(9) *la boîte*



Supposons en outre, toujours pour la commodité de la description, que le nom se déplace en français dans la tête Nombre pour y rencontrer sa flexion. Cette hypothèse, adoptée notamment par Valois (1991), Bernstein (1993), et Cinque (1994), fournit un moyen commode de rendre compte de l'ordre des adjectifs épithètes, dont on sait que certains se placent à gauche du nom, et d'autres à droite. Pour obtenir ce résultat, on

peut supposer, comme le fait Cinque, que chaque sous-classe d'adjectifs est générée dans le spécificateur ⁶ d'un syntagme Adjectif (aP) placé basiquement au-dessus ou au-dessous du nombre, selon sa sous-classe :

(10) *la petite boîte verte*



Une fois le Nom déplacé dans la tête Nombre, on obtient l'ordre des mots observé en (10). Dans la structure (9), les traits de Genre et de Nombre doivent être copiés, préalablement à l'épel, sur la tête Déterminant qui contient le trait DF (Défini) :

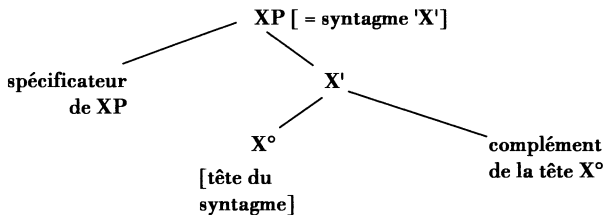
(11) copie GN sur D° [D° DF-F-SG] *(la)*
 épel ↓ ↓ ↓
 1- a- ø

Dans la structure (10), les traits de Genre et de Nombre doivent être copiés non seulement sur la tête D°, comme en (11), mais aussi sur chacune des têtes adjectives :

(12) copie GN [D° DF-F-SG] *petit* [a1° F-SG] *boîte-* SG *vert* [a2° F-SG]
 épel ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓
 1- a ø petit - e- ø boîte- ø vert - e- ø

Revenons maintenant aux possessifs déterminatifs, comme *sa*, dont les propriétés énumérées plus haut portent à croire qu'ils sont générés dans la même position que

6. Le terme Spécificateur désigne une position au sein du schéma X-barre représentant la structure d'un syntagme :



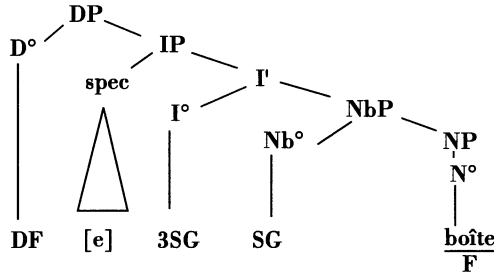
Une autre analyse possible des adjectifs consiste à supposer que les épithètes placées à gauche du nom sont générées dans des têtes, et les épithètes placées à droite dans des spécificateurs. Cf. Miller, Pullum et Zwicky (1997). Ce problème n'a pas d'incidence directe sur mon présent propos.

l'article défini. Ce qui distingue les articles définis des possessifs est le fait que ces derniers contiennent un trait de Personne, dont il reste à déterminer la position et la fonction syntaxiques.

2.5. Dérivation de l'article défini personnel

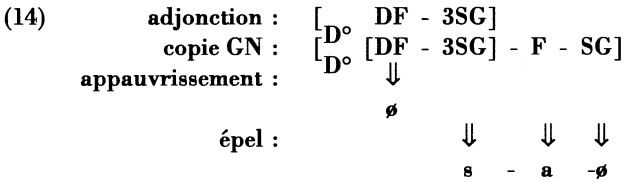
Le trait de Personne, épelé ici par *s-*, n'appartient pas au même paradigme que le trait de Définitude, épelé par *l-* en (9) : en effet, les traits de Personne et de Définitude peuvent se combiner, comme l'attestent les suites traditionnellement étiquetées 'pronoms possessifs', du type *la sienne*, dont il sera traité plus loin. Le trait de Personne doit ainsi prendre sa source dans une position structurale distincte à la fois de la tête D° (voir ci-dessus), et de la tête Nombre (voir (8)). Je supposerai que les syntagmes nominaux possessifs du type *sa boîte* contiennent un constituant de plus que les syntagmes définis du type *la boîte*, et que la tête de ce syntagme étiqueté IP est le lieu où est généré le trait de Personne :

(13) *sa boîte*



Outre les opérations habituelles (montée du Nom dans le Nombre, copie des traits G et N sur D°), la dérivation de *sa boîte* à partir de la structure (13) doit mettre en œuvre :

- une opération morphologique d'adjonction qui attache le trait de Personne de la tête I° au trait [+ défini] de la tête D°
- une opération morphologique d'appauvrissement qui efface le trait [+ défini] dans D° en présence du trait de Personne :



Cette analyse revient à dire qu'un possessif déterminatif, comme *sa*, n'est pas un mot pioché dans le lexique pour être inséré dans une position structurale, mais un collage d'informations fonctionnelles générées dans plusieurs positions syntaxiques différentes : D° (position du trait [+défini]), I° (position du trait de Personne), Nb° (position du

trait de Nombre) et N° (position du Nom, auquel le Genre est inhérent). *Sa* est donc non pas une entrée lexicale, mais un mot construit sur l'output de la syntaxe par la morphologie flexionnelle.

En français moderne, la formation des possessifs déterminatifs est obligatoire, SAUF si le possessif déterminatif est exclu pour une raison indépendante (cf. l'ellipse du nom, voir ex. (7)). Autrement dit :

(15) *Contrainte sur la formation des possessifs déterminatifs*

L'adjonction du trait de Personne au trait [+défini] de D° est obligatoire en français moderne chaque fois qu'elle est possible.

Il s'ensuit notamment l'inacceptabilité de (16), qui violerait la contrainte (15) :

(16) 1 -a-∅ s -ien(n)-e- ∅ boîte-∅ (**la sienne boîte*)
 +DF F-SG 3SG F- SG F -SG

En présence d'un nom lexical, le possessif adjectival n'est pas requis pour fournir un support à la proclise du déterminant : le possessif déterminatif (*sa boîte*) est donc la seule forme licite ⁷.

2.6. *La fonction de la tête I°*

Réfléchissons maintenant au statut de la tête I° postulée dans la représentation (13) pour accueillir le trait de Personne. Une hypothèse plausible ⁸ est que le trait de Personne de la tête I° marque la Finitude du groupe nominal possessif, comme il le fait aussi dans la proposition temporalisée.

Le trait de Personne de la tête I° marque la relation Sujet-Prédicat. En effet, le spécificateur de IP est, par hypothèse, la position à partir de laquelle s'établit l'accord sujet-prédicat. Dans une proposition temporalisée, le trait de Personne de I° peut soit redupliquer le trait de Personne du sujet (cf. (18a)), soit permettre l'identification du sujet si celui-ci est vide (cf. (18b)) :

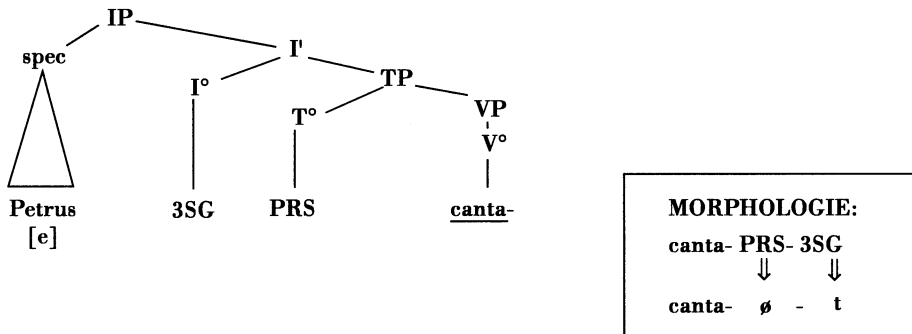
(18) a. Petrus canta-t. 'Pierre chante.'
 3SG → 3SG
 b. [e] canta-t '{Il/elle} chante.'
 3SG ← 3SG

7. La contrainte (15) peut être rapprochée de la contrainte qui requiert la cliticisation d'un élément personnel chaque fois que celle-ci est possible, cf : *Je t'ai vu* vs. **J'ai vu toi*, mais *J'ai vu toi seul*.

8. Voir Szabolcsi (1984, 1994), Knittel (1998), Zribi-Hertz (1998).

Bien qu'il 'représente' le sujet, le trait le Personne attaché au verbe n'EST pas le sujet, puisqu'il se combine avec celui-ci : la structure (19) formalise cette idée :

(19) (= (18)) {Petrus/[e]} cantat



La possibilité d'avoir un sujet vide dans la position Spec, IP, comme en (18b), dépend de l'univocité morphologique du trait de Personne de I°. Cette vieille idée (cf. Meillet 1918, Bruneau et Brunot 1949) est développée par Jaeggli & Safir (1989), qui l'appellent la théorie de l'« uniformité de la flexion personnelle ». Dans la proposition temporalisée du latin, le trait de Personne du sujet est univocément explicité par une désinence verbale (cf. (20a)) ; l'occurrence d'un autre morphème personnel identifiant le sujet est donc redondante et, corrélativement, marquée ou emphatique ; pour la même raison, le sujet anaphorique faible n'est pas explicité. En FSM, la désinence verbale n'identifie pas univocément le sujet puisque chaque paradigme de conjugaison comporte une paire de formes verbales homonymes (comparer (20a/b)) ; corrélativement, le trait de Personne du sujet doit, en l'absence d'un sujet lexical, être explicité par un autre morphème personnel (un pronom faible) :

- (20) a. {ego/ø} cant-o, {ille/ø} canta-t ; {ego/ø} leg-o, {tu/ø} legi-s
 b. {je/*ø} chant-e, {il/*ø} chant-e ; {je/*ø} li-s, {tu/*ø} li-s

J'ai supposé plus haut (cf. (13)) que les syntagmes nominaux possessifs du français incluent un syntagme IP dont la tête, I°, contient le trait de Personne, épelé morphologiquement par la composante initiale des possessifs déterminatifs :

- (21) m(on/a/es) 1sg no (tre/s) 1pl
 t(on/a/es) 2sg vo (tre/s) 2pl
 s(on/a/es) 3sg leur (ø/s) 3pl

Si l'analyse envisagée est correcte, on s'attend à ce que les syntagmes nominaux possessifs, caractérisés par l'occurrence d'un trait de Personne dans leur structure fonctionnelle — donc, d'une tête I° — soient interprétés comme des prédications. C'est en effet la généralisation qui semble se dégager de divers travaux ⁹, qui montrent que la

9. Cf. Milner (1982), Godard (1986), Gross (1986), Kupferman (1996).

formation d'un syntagme possessif (*son XP*) est possible, par exemple, en (22), mais pas en (23) :

- (22) a. la décision du comité / sa décision // le comité a pris une décision
b. l'oppression du peuple par le tyran/son oppression// le peuple est opprimé
(par le tyran)
c. la sœur de Pierre/sa sœur // Pierre a une sœur
d. la bonté de Pierre/sa bonté // Pierre est bon
- (23) a. le retour de la campagne/ *son retour // *la campagne V un retour
b. le fond du problème / *son fond // *le problème V un fond

L'acceptabilité du syntagme possessivisé *son XP* semble donc ¹⁰ solidaire de l'interprétation prédicative de la relation YP-XP dans *le XP de YP*. Lorsque les deux constituants YP et XP sont unis par la relation prédicative, celle-ci peut également être explicitée par une proposition finie (cf. (22)), et inversement (cf. (23)).

L'équation Possession = Prédication ¹¹ éclaire les commentaires souvent confus ou *ad hoc* faits par les grammairiens sur la relation qu'ils nomment 'possessive' ¹². En réalité, la Possession est une relation juridique, et la Prédication, une relation grammaticale indépendante de la précédente ¹³.

L'interprétation prédicative des syntagmes possessivisés du type *son XP* étaye empiriquement le rapprochement entre (13) (prédication nominale) et (19) (prédication temporalisée). Dans un cas comme dans l'autre, la structure comporte un syntagme IP dont la tête I° contient le trait de Personne ¹⁴. La différence entre les deux est que l'épel du trait de Personne de I° n'est pas univoque dans la proposition finie du FSM (cf. (20b)), alors qu'il l'est dans le syntagme nominal possessif (cf. (21)) ; corrélativement, l'élément personnel du syntagme nominal possessif légitime un sujet nul en (13), comme il le fait aussi dans la proposition finie du latin (cf. (19) ¹⁵.

10. Le caractère prédicatif de la relation YP-XP est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour que *son XP* soit bien formé. Voir notamment Anscombe (1995), Daladier (1998).

11. Voir notamment : Chomsky (1972), Ritter (1991), Kihm (1998), Kayne (1994), Zribi-Hertz (1998).

12. Par exemple : « La logique courante n'est pas toujours applicable en grammaire (...) On comprend bien que Paul puisse être « possesseur » de sa maison, et les voisins possesseurs de leur jardin. Il faut de plus admettre qu'en logique linguistique, la maison est conçue comme « possesseur » de ses habitants, Paul comme « possesseur » d'une sœur, et Ravillac « possesseur » de son crime (...), etc. » (Bonnard 1993 : 181).

13. Cette idée est développée dans Guéron et Zribi-Hertz (1998).

14. Mon analyse rejoint ici celle d'Authier (1992).

15. En revanche, l'élément personnel du syntagme nominal possessif ne légitime pas un sujet plein en français moderne, contrastant sur ce point avec son homologue dans la proposition finie :

(i) *Pierre rêver-a*
(ii) **On m'a raconté [Pierre s-on rêve]*

Une explication de ce contraste est proposée dans Zribi-Hertz (1998).

En explorant les divers emplois des syntagmes nominaux possessifs du type *son XP*, on constate que l'équation Possession = Prédication mérite d'être un peu précisée. Un exemple instructif est l'emploi performatif d'un possessif à gauche d'un nom propre, d'un diminutif, ou d'un surnom :

- (24) a. Mais enfin, mon Laurent, ne soyez pas ridicule ! (Grevisse)
b. Tu as tout ce qu'il te faut, ma (fille/choupinette) ?

Ce type d'emploi est quasiment réservé à la première personne ; il semble ironique ou déviant aux personnes 2 et 3 :

- (25) a. ?Tu n'as qu'à le demander à ton Laurent.
b. ?Il compte demander ça à sa choupinette.

L'emploi du possessif illustré par (24) est glosable non par une prédication simple, comme en (26a), mais plutôt par une prédication performative (cf. (26b)) :

- (26) mon Laurent = toi que j'appelle 'Laurent'

Intuitivement, l'élément personnel de (24) semble avoir pour fonction d'identifier l'énonciateur, c'est-à-dire la source intentionnelle ¹⁶ de l'énoncé. Le syntagme possessif est bien 'prédicatif', si l'on admet que la relation énonciateur-énoncé est une forme de super-prédication. L'emploi du possessif comme identificateur de l'énonciateur ne se limite pas aux contextes affectueux du type (24) ; la connotation peut selon les cas être familière (cf. (27a)), agressive (cf. (27b)), déferente (cf. (27c)), ou condescendante (cf. (27d)) :

- (27) a. Ma chère Françoise,
b. Je vous y prends, mon (salaud/gaillard/cochon/petit bonhomme...) !
c. Merci, mon capitaine ! ¹⁷
d. Merci, mon brave (homme) !

Le fait que la prédication nominale puisse, comme la prédication temporalisée, être de type performatif, vient confirmer le rapprochement fait plus haut entre les propositions finies et les syntagmes nominaux possessifs.

Ce rapprochement permet d'avancer dans la compréhension du syntagme IP, postulé dans ces deux types de constructions. IP 'ferme' une structure finie, en explicitant son lien à l'énonciateur. Les syntagmes nominaux possessifs du français moderne sont des syntagmes nominaux finis. Le trait de Personne semble être un candidat tout à fait naturel pour remplir la tête I°, puisqu'il signale précisément la position de l'énonciateur vis-à-vis de l'énoncé qu'il produit.

16. Cf. Ruwet (1990).

17. En ce qui concerne (27c), on a couramment observé (cf. Grevisse/Goosse 1991 : 953) que le possessif ne s'emploie qu'à l'adresse d'un supérieur : le lieutenant appelle le colonel *mon Colonel*, tandis que le général appelle le même colonel *Colonel*. Ce contraste peut être attribué à la présupposition d'unicité attachée à la définitude du syntagme possessif : le lieutenant n'a qu'un seul supérieur hiérarchique étiqueté *colonel*, mais le général a sous son autorité l'ensemble des colonels ; *mon colonel* est donc bien venu chez le lieutenant, mal venu chez le général.

3. Les possessifs adjectivaux (*mien*)

Les possessifs de la série 2 ont une morphologie adjectivale (*sien/sienne*, cf. *indien/indienne*). Leur distribution est toutefois beaucoup plus contrainte que celle des autres adjectifs en *-ien(ne)* puisque, pour des raisons déjà indiquées, ils ne peuvent apparaître en FSM que précédés de l'article défini et suivis d'un nom elliptique, cf. :

- | | | | | | |
|------|----|---------------------------|------|----|---------------------------|
| (29) | a. | la civilisation indienne | (30) | a. | \$la mienne boîte |
| | b. | l'[e] indienne | | b. | la mienne [e] |
| | c. | une ville indienne | | c. | \$une mienne boîte |
| | d. | Cette ville est indienne. | | d. | \$Cette boîte est mienne. |

J'avancerai l'hypothèse que les possessifs adjectivaux du FSM sont, comme les possessifs déterminatifs, des mots formés sur l'output de la syntaxe par la Morphologie Flexionnelle. Plus précisément, les possessifs déterminatifs et adjectivaux sont dérivés à partir de structures syntaxiques identiques, des DP prédicatifs, et ils ne diffèrent les uns des autres que par la distribution des épels de leurs traits fonctionnels.

Les possessifs adjectivaux sont toujours précédés de l'article défini en français moderne. Le trait de Définitude ne s'adjoint donc pas au trait de Personne au cours de leur dérivation¹⁸. Les possessifs adjectivaux véhiculent néanmoins exactement les mêmes informations fonctionnelles que les possessifs déterminatifs ; par exemple, *ma* et *la mienne* véhiculent exactement 4 traits fonctionnels : [Défini], [1sg], [Féminin] et [Singulier] — *-ien-* étant un support purement phonologique :

- | | | | | | |
|------|----|--------|-------|-----|-------------|
| (31) | a. | m | -a | | |
| | | DF-1SG | -F-SG | | |
| | b. | l | -a-∅ | m | -ien(n)-e-∅ |
| | | DF | -F-SG | 1SG | -F-SG |

La mienne contient une marque supplémentaire des traits de Genre et de Nombre, puisque ces traits doivent ici être copiés séparément sur l'article défini, et sur le clitique personnel. Mais le nombre des marques morphologiques est indépendant du nombre des traits générés par la syntaxe, puisque nous avons vu qu'en français, un même trait est couramment épelé par plusieurs marques au sein d'un même domaine (cf. (10)/(12)).

En syntaxe, *ma* et *la mienne* ne diffèrent que sur un point : *ma* est, comme on l'a vu, suivi d'un nom lexical, tandis que *la mienne* est suivi d'un nom elliptique :

- | | | |
|------|----|--------------------------------------|
| (32) | a. | J'ai retrouvé ma boîte. |
| | b. | *J'ai retrouvé ma [e]. |
| | c. | \$J'ai retrouvé la mienne boîte [e]. |
| | d. | J'ai retrouvé la mienne [e]. |

18. Il ne s'ensuit pas que les possessifs adjectivaux sont, dérivationnellement ou cognitivement, plus simples que les possessifs déterminatifs (les possessifs adjectivaux me semblent d'ailleurs acquis plus tardivement que les possessifs déterminatifs). La dérivation des possessifs adjectivaux comporte bien une opération de moins que celle des possessifs déterminatifs : l'adjonction de [Personne] à [DF] ; mais par ailleurs, elle comporte deux ou trois opérations morphologiques supplémentaires : la copie de [Genre] et [Nombre] sur I° et l'insertion de l'affixe *-ien-*.

La mienne [e] est, comme *ma boîte*, un DP défini au sein duquel l'élément personnel identifie le sujet :

- (33) a. la décision du comité / sa décision / la sienne [e]
 b. l'oppression du peuple par le tyran/son oppression/ la sienne [e]
 c. la sœur de Pierre/sa sœur / la sienne [e]
 d. la bonté de Pierre/sa bonté / la sienne [e]
- (34) a. le retour de la campagne/ *son retour / *le sien [e]
 b. le fond du problème / *son fond/ *le sien [e] (cf. (23))

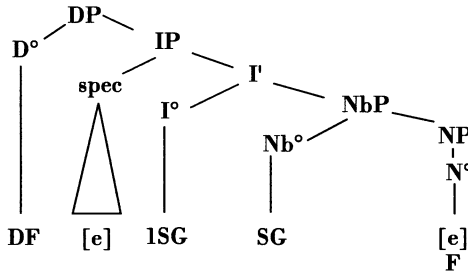
Dans un cas, toutefois, le possessif adjectival est régulièrement exclu alors que le possessif déterminatif est licite : il s'agit de l'emploi performatif.

- (35) a. ma Lolotte / *la mienne [e]
 b. eh ben mon salaud/ *eh ben le mien [e]
 c. merci mon brave !/ *merci le mien !

J'attribue ce contraste au fait que le prédicat performatif ne peut pas, par nature, être présupposé ; or, le possessif adjectival introduit toujours un terme elliptique, donc présupposé (anaphorique). Il s'ensuit que le possessif adjectival est essentiellement incompatible avec la lecture performative.

Pour formaliser ces résultats, je supposerai que *la mienne* a exactement la même représentation syntaxique que son homologue non elliptique, *ma boîte*, et ne s'en distingue que par la morphologie :

- (36) *la mienne* [e]



- (37) MORPHOLOGIE

COPIE GENRE-NOMBRE : [D° DF -F- SG] [I° 1SG -F- SG] [N° e]
 épel
 ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓
 l- a- ø m+ien -e- ø

L'attachement des traits de Genre et de Nombre au trait de Personne requiert ici l'insertion d'un support non clitique *-ien-*.

Cette analyse permet de comprendre les contrastes entre (29) et (30). Les adjectifs en *-ien* du type *indien* sont des adjectifs lexicaux, dérivés par la morphologie dérivationnelle et insérés dans toutes les positions structurales ouvertes aux adjectifs. Les

possessifs adjectivaux du latin ont exactement les mêmes propriétés. Les possessifs adjectivaux du FSM, en revanche, bien qu'ils conservent une morphologie 'adjectivale' (-*ien-*), ont une distribution beaucoup plus restreinte que les autres adjectifs. Selon l'analyse envisagée ci-dessus, ils sont, en effet, non pas dérivés dans le lexique puis insérés dans des positions d'adjectifs, mais construits par la morphologie flexionnelle sur l'output de la syntaxe comme des épels de la tête I°, lorsque le trait [Personne] de cette dernière ne peut pas (du fait de l'ellipse du nom) s'adjoindre au trait [Défini] de la tête D°. Il s'ensuit que les possessifs adjectivaux n'apparaissent que dans des DP possessifs définis.

4. Les possessifs datifs

4.1. Préliminaires descriptifs

Les possessifs datifs sont rarement intégrés au système des possessifs par les grammaires du FSM. Deux cas de figure sont d'abord à distinguer selon que le possessif occupe une position prédicative (38), ou la position postnominale (39) :

(38) Cette boîte est (devenue) à lui.

(39) a. J'ai retrouvé une boîte à lui.

b. J'ai retrouvé sa boîte à lui (mais pas la mienne).

Les constructions illustrées par (38) et (39a) sont couramment mentionnées comme standard¹⁹, alors que la construction illustrée par (39b) tend à être traitée comme l'équivalent familier de l'emphatique *propre* (*sa propre boîte*)²⁰. Je commencerai par préciser sur deux points la description des données.

En premier lieu, les constructions illustrées par (38) et (39) contrastent sur un point essentiel : le prédicat possessif de (38) alterne librement avec un syntagme nominal lexical (cf. (40a)) ; en revanche, le possessif postnominal de (39) n'alterne pas avec un syntagme lexical en français standard (cf. (41b), (42b)) :

(40) a. Cette boîte est à lui.

b. Cette boîte est à Pierre.

(41) a. J'ai trouvé une boîte à lui.

b. *J'ai trouvé une boîte à Pierre.

(42) a. J'ai trouvé sa boîte à lui.

b. *J'ai trouvé sa boîte à Pierre.

19. Grevisse/Goosse (1991 : 956) donne les cas (38) et (39a) comme 'courants' (càd. dans nos termes, FSM), mais ne citent pas (39b). Chevalier *et al.* (1964 : 248) ne citent que (38) et ne mentionnent ni (39a) ni (39b) dans le chapitre sur les possessifs. Riegel *et al.* (1994 : 158) citent (39b) mais le donnent comme familier. Bonnard (1993 : 181-82) donne (39b) comme standard, mais ne traite ni (38) ni (39a). Bonnard décrit en revanche *une maison à Paul* comme acceptable en FSM (jugement contesté plus loin par moi-même).

20. Cf. Riegel *et al.* (1994 : 158).

L'exemple (41b) est inacceptable en français standard, bien qu'il soit très productif en français avancé. Plus précisément, les membres (a) et (b) des paires (43) à (45) sont également mal formés en français standard, également bien formés en français avancé :

- (43) a. (*)Je viens de trouver la boîte à Pierre dans la poubelle.
 b. (*)Je viens de trouver une boîte à Pierre dans la poubelle.
- (44) a. (*)J'ai croisé la collègue à Pierre au marché ce matin.
 b. (*)J'ai croisé une collègue à Pierre au marché ce matin.
- (45) a. (*)Ça, c'était l'idée à Pierre.
 b. (*)Ça, c'était une idée à Pierre.

En revanche, l'exemple (41a) est *bien formé en français standard*. Autrement dit, les membres (a) et (b-c) des paradigmes (46) à (48) sont respectivement mal et bien formés, dans ce dialecte ²¹ :

- (46) a. *Je viens de trouver une boîte à Pierre dans la poubelle.
 b. [Pierre] Je viens de trouver une boîte à lui dans la poubelle.
 c. Je viens de trouver une boîte à toi dans la poubelle.
- (47) a. *J'ai croisé une collègue à Pierre au marché ce matin.
 b. [Pierre] J'ai croisé une collègue à lui au marché ce matin.
 c. J'ai croisé une collègue à moi au marché ce matin.
- (48) a. *Aller au festival de Vérone, c'était une idée à Pierre.
 b. [Pierre] Aller au festival de Vérone, c'était une idée à lui.
 c. Aller au festival de Vérone, c'était une idée à moi.

Il y a donc entre les constructions illustrées par (38) et (39a) un contraste qu'il convient d'expliquer : pourquoi le pronom de (39a) n'alterne-t-il pas avec un syntagme nominal lexical en français standard, comme le fait le pronom de (38) ?

Une deuxième série de remarques concerne la construction illustrée par (39b), qui combine un possessif déterminatif et un possessif datif postnominal. Contrairement à ce qui est parfois suggéré (cf. Riegel *et al.*, cités plus haut), la forme *son N à lui* n'est ni familière, ni synonyme de *son propre N*. Pour comprendre les conditions de légitimation de *son propre N* vs *son N à lui*, comparons par exemple (49) à (50) :

- (49) a. Cet avocat_x est accusé d'avoir tué l'amant de s_xa propre maîtresse.
 b. ?*Cet avocat_x est accusé d'avoir tué l'amant de s_xa maîtresse à lui.
- (50) a. Après avoir lu la biographie de cet avocat_x, je conclus que mon amie Marie-Berthe_k était beaucoup plus attirante que s_xa maîtresse à lui_x.
 b. ?*Après avoir lu la biographie de cet avocat_x, je conclus que mon amie Marie-Berthe_k était beaucoup plus attirante que s_xa propre maîtresse.

Son propre N et *son N à lui* incarnent deux motivations différentes pour la focalisation pronominale. Dans *son N à lui*, c'est le choix même de l'indice référentiel attaché au

21. Ma description des données s'écarte ici de celle de Milner (1982 : 91), qui donne comme standard les exemples du type (46a), (47a), (48a).

possessif *s-* qui est restreint par la focalisation ; ainsi, en (50), deux antécédents ('k' et 'z') seraient disponibles pour le possessif en l'absence du focalisateur à *lui*, et l'occurrence de *à lui* nous invite à sélectionner l'un d'entre eux (en l'espèce, l'antécédent masculin) ²². En revanche, *propre* ne focalise pas contrastivement le possesseur : en (49), l'indice 'z' est le seul disponible dans son contexte, que *propre* soit présent ou non ; l'occurrence de *propre* signale plutôt l'indice référentiel 'z' comme celui d'un individu présupposé mais saillant au sein du récit (celui du héros principal, du sujet de conscience, etc.) ²³.

En somme, les formes illustrées plus haut par *son N à lui* et *son propre N* incarnent non pas deux variantes stylistiques d'une même focalisation possessive, mais deux types de focalisation différents, ressortissant l'un et l'autre au français standard. Les possessifs postnominaux illustrés par (39) doivent donc être intégrés au tableau des formes possessives du FSM.

4.2. Les possessifs datifs postnominaux : une boîte à lui, sa boîte à lui

Le possessif datif postnominal peut se combiner avec un indéfini ou un cardinal (cf. (51a,b)), un possessif déterminatif (cf. (51c)), ou un démonstratif (cf. (51d)). En revanche, il ne se combine avec un article défini qu'en présence d'une relative (cf. (52)) :

- (51) a. J'ai trouvé une boîte à toi dans l'entrée.
 b. J'ai trouvé deux boîtes à toi dans l'entrée.
 c. Celle-ci est beaucoup plus belle que ma boîte à moi.
 d. J'ai trouvé cette boîte à toi dans l'entrée.
- (52) a. *J'ai trouvé {la boîte/les deux boîtes} à toi dans l'entrée.
 b. J'ai trouvé dans l'entrée {la boîte/les deux boîtes} à toi que tu avais perdue(s).

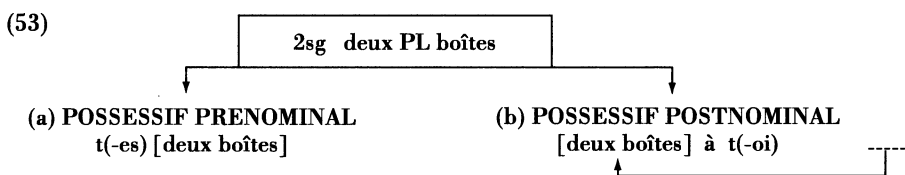
Une façon de rendre compte de ce paradigme consiste à adapter au français une hypothèse avancée par Kayne (1993, 1994) à propos des possessifs postnominaux de l'anglais ; selon cette analyse, les possessifs postnominaux sont des allomorphes des possessifs prénominaux, produits par le déplacement vers la gauche de la partie basse du syntagme nominal (étiquetée plus loin CdP, 'syntagme cardinal') :

22. Son trait de Genre explicite n'est cependant pas la principale motivation du possessif reduplicatif. Cf :

- (i) Après avoir lu la biographie de cet avocat_x, je conclus que mon amie Marie-Berthe_x était beaucoup plus attirante que *votre* maîtresse à *vous*.

Dans ce cas, la reduplication du possessif ne fait pas apparaître un trait de genre, mais l'effet sémantique est le même qu'en (50a) : la reduplication du possessif est la seule manière de focaliser un possesseur contextuellement non prédictible. Si l'on supprime *à vous* dans l'exemple (i), le possesseur de 2^e personne n'est plus focalisé contrastivement.

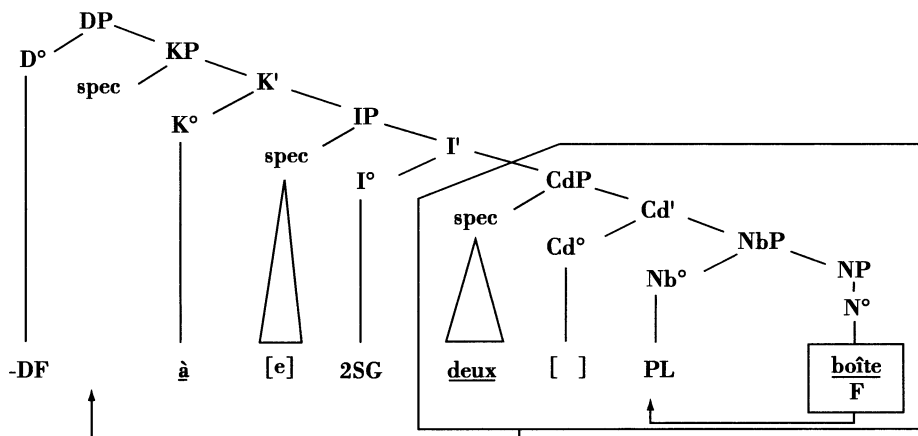
23. La focalisation du possessif par *propre* est sémantiquement comparable à la focalisation d'un pronom par *même* (*lui-même*), *self* (anglais *himself*), etc. Voir Koenig (1991), Baker (1995), Zribi-Hertz (1995).



Un argument empirique en faveur du déplacement supposé en (53b) est que le possessif datif postnominal n'est pas un complément sélectionnel du nom. En fait, il entretient avec le nom 'possédé' exactement la même relation (possessive = prédicative) que le possessif déterminatif ou adjectival. Ainsi *une boîte à toi* peut-il désigner une boîte que tu possèdes, utilises, as fabriquée, etc. Autrement dit, *t-* et *toi* sont, en (53a) et (53b), deux épels différents d'un même trait — le trait de Personne identifiant le sujet du DP.

Le déplacement vers la gauche du syntagme cardinal *deux boîtes*, en (53b), s'accompagne obligatoirement de l'insertion de *à*, que l'on peut identifier²⁴ comme un marqueur prépositionnel du Cas Datif. Dans le prolongement des hypothèses précédentes, on peut donc supposer que les syntagmes nominaux du type *deux boîtes à toi* contiennent une projection de plus que les syntagmes à possessif prénominal comme (13), projection que j'étiquetterai 'KP', et dont le spécificateur servira de point d'atterrissage au syntagme CdP déplacé :

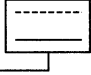
(54) *deux boîtes à toi*



Cette dérivation rend compte du fait, relevé dans la section 4.1, que le possessif datif postnominal du FSM ne peut être qu'un pronom, à l'exclusion d'un syntagme nominal lexical : comme le possessif déterminatif ou adjectival, le possessif datif postnominal est généré dans la tête (I°), position pouvant accueillir un faisceau compact de

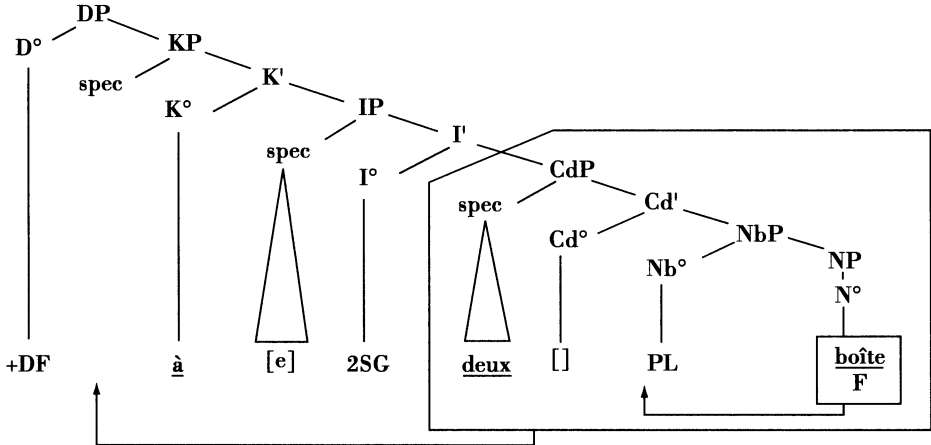
24. Voir Vergnaud (1974, 1985), Miller (1992), Miller, Pullum & Zwicky (1997).

traits fonctionnels, mais non un syntagme ²⁵. Une fois effectué le déplacement vers la gauche du syntagme CdP, le trait de Personne de la tête I° ne peut être épelé en (54) que par un pronom non clitique (*toi*). Comme l'observe pertinemment Kayne, le déplacement du syntagme CdP en (54) est formellement comparable à celui qui intervient dans la dérivation d'un syntagme relativisé :

- (55) a. les [deux boîtes] que j'ai trouvées
 b. ∅ [deux boîtes] à toi
- 

Dans l'exemple (54), le possessif datif postnominal est formé en présence du trait [-défini] dans la tête D°. Néanmoins, la dérivation du possessif datif postnominal est également possible en présence du trait [+défini] dans D°, comme l'atteste plus haut l'acceptabilité de (39b). Pour ce cas de figure, on peut supposer la dérivation suivante :

- (56) *tes deux boîtes à toi*



MORPHOLOGIE

- (i) Copie de [Personne] sur [Défini] > épel > *t-es*
- (ii) Epel de [Personne] dans I° > *toi*

25. Un apparent contre-exemple à cette analyse est l'acceptabilité des DP possessifs illustrés en (i), qui suggère qu'un possessif datif postnominal peut être un syntagme :

- (i) Pierre est notre ami à tous les deux.
- L'examen détaillé de cette classe d'exemples suggère toutefois fortement qu'il s'agit de structures disloquées (*notre ami, à tous les deux* / **un ami à tous les deux*), très différentes des formes du type *notre ami à nous* (*un ami à nous*), où le possesseur postnominal est incarné par un pronom nu.

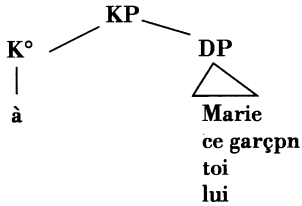
4.4. Prédicats possessifs au datif : cette boîte est à toi

Nous avons vu plus haut (section 4.1) que les prédicats possessifs comme (65a) se distinguent crucialement des possessifs postnominaux comme (65b) par le fait qu'ils peuvent accueillir un syntagme nominal lexical en français standard :

- (65) a. Cette boîte est à {toi/lui/Marie/ce garçon}
- b. J'ai retrouvé cette boîte à {toi/lui/*Marie/*ce garçon}.

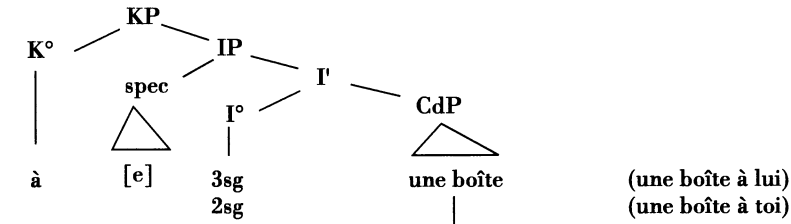
Dans l'optique des hypothèses qui précèdent, ce contraste peut être attribué à la structure interne du syntagme datif dans ces deux constructions. En (65a), la tête K° du syntagme datif placé dans le prédicat de la copule régit une position DP, pouvant être remplie par un syntagme lexical ou par un pronom :

(66) (= (65a))



En (65b), en revanche, la tête K° a pour complément un syntagme IP dont la tête I°, qui accueille le trait de Personne, est épelée par un pronom :

(67) (= (65b))



Dans ce contexte, l'élément personnel n'alterne avec aucun syntagme puisqu'il est généré dans une tête.

Les pronoms *toi* et *lui* de (65a) et (65b) diffèrent donc crucialement par le type de *position* qu'ils occupent. L'identité de leurs formes vient du fait que le faisceau de traits [Personne-Genre-Nombre] ne peut être épelée comme un clitique ni en (65a), ni en (65b) ; il s'ensuit que le pronom se manifeste dans les deux cas comme un pronom fort. Ce résultat étaye donc l'idée que la distinction entre pronoms indépendants et pronoms clitiques intéresse la seule morphologie.

5. Conclusions

J'ai défendu l'hypothèse que les possessifs déterminatifs (*m-a*), adjectivaux (*m-ienne*) et datifs postnominaux ([*une boîte*] à *m-oi*) représentent en français standard

moderne trois épels morphologiques différents d'un même objet syntaxique : le faisceau de traits [Personne(Genre)Nombre] occupant la tête I° d'une prédication nominale. Cette hypothèse rend notamment compte du fait qu'aucune de ces trois séries d'expressions possessives n'alterne avec un syntagme nominal ('Possesseur') lexical, dans le dialecte considéré. Cette situation est très différente de celle d'une langue comme l'anglais, où les possessifs personnels alternent dans toutes leurs positions avec des DP lexicaux :

- (68) a. {his/John's} house is green.
 {Sa maison/la maison de John} est verte.'
 b. I don't like this house, I prefer {his/John's} ∅.
 'Je n'aime pas cette maison, je préfère (la sienne/celle de John).'
- c. I just bought a house of (his/John's).
 'Je viens d'acheter une maison (à lui/à John).'

Cette différence entre le français et l'anglais provient, selon moi, du fait que les marqueurs personnels de l'anglais sont généralement générés dans des positions XP, ouvertes aux syntagmes nominaux, tandis que le trait de Personne peut être généré en français dans une tête fonctionnelle (I°).

Les expressions possessives du latin sont soit des pronoms personnels qui alternent avec des syntagmes nominaux lexicaux (*liber ejus/liber Petri* ; *liber est eiliber est Petro*), soit des adjectifs formés dérivationnellement dans le lexique (*liber suus/liber bonus*). Les possessifs du FSM sont — sauf en position prédicat — générés en syntaxe dans la tête fonctionnelle I°. En somme, l'évolution des possessifs du latin jusqu'au FSM peut être décrite comme la substitution d'un système flexionnel à un système dérivationnel.

L'analyse proposée rend compte des contraintes combinatoires illustrées en (2). *Mien* et *à moi* ne sont pas combinables (2b) car ils sont tous deux épelés dans la même position structurale (I°). Il en va de même pour *mon* et *le* (2c), tous deux épelés dans D°. *Mon* et *à moi* sont, inversement, combinables (2a) parce qu'ils sont épelés dans deux positions différentes (D° et I°). *Mon* et *mien* sont, *a priori*, combinables pour la même raison (2d), mais ne sont pas combinés en français standard où *mien* se borne à suppléer *mon* devant un nom vide.

Selon l'analyse envisagée, les trois séries de formes possessives du FSM ne diffèrent que par la morphologie. Cette hypothèse nous invite à réfléchir au statut des étiquettes catégorielles attachées aux mots. *Mon* et *mien* sont respectivement un déterminant et un adjectif, mais ils n'existent pas comme tels dans le lexique préalablement à la syntaxe ; *à moi* est un pronom fort au datif, mais il ne diffère catégoriellement ni de *m(on)*, ni de *m(ien)*. Le statut des étiquettes catégorielles attachées aux mots fonctionnels est peut-être à repenser entièrement.

Références

- ANSCOMBRE, J.-C., 1995 : 'Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude.' *Langue française* 105:40-54.

- AUGER, J., 1995 : 'Les clitiques pronominaux en français parlé informel ; une approche morphologique.' *Revue Québécoise de Linguistique* 24-1 : 13-60.
- AUTHIER, J.-M., 1992 : 'Is French a null-subject language in the DP ?' *Probus* 4-1 : 1-16.
- BAKER, C.-L., 1995 : 'Contrast, discourse prominence, and intensification, with special reference to locally-free reflexives in British English.' *Language* 71-1 : 63-101.
- BERNSTEIN, J., 1993 : *Topics in the syntax of nominal structure across Romance*. Thèse inédite, CUNY.
- BONET, E., 1991 : *Morphology after syntax : pronominal clitics in Romance languages*. Thèse inédite, MIT.
- BONNARD, H., 1993 : *Code du français courant*. Paris : Magnard.
- BRUNOT F., BRUNEAU, C., 1949. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson.
- CHEVALIER, J.-C., ARRIVE, M., BLANCHE-BENVENISTE, C., PEYTARD, J., 1964 : *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.
- CHOMSKY, N., 1972 : 'Remarks on nominalization.' In *Studies on semantics in generative grammar*. La Haye : Mouton.
- CHOMSKY, N., 1981 : *Lectures on government and binding*. Dordrecht : Foris.
- CHOMSKY, N., 1986 : *Knowledge of language : its nature, origin and use*. New York : Praeger.
- CINQUE, G., 1994 : 'On the evidence for partial N movement in the Romance DP.' In G. Cinque, J. Koster, J.-Y. Pollock, L. Rizzi, R. Zanuttini (sld.) *Paths towards Universal Grammar. Studies in Honor of Richard S. Kayne* : 85-110. Washington D.C. : Georgetown University Press.
- DALADIER, A., 1998 : 'Une ergativité nominale en français ?' *Recherches Linguistiques de Vincennes* 27 : 45-70.
- ENC, M., 1991 : 'The semantics of specificity.' *Linguistic Inquiry* 22-1
- GODARD, D., 1986 : 'Les déterminants possessifs et les compléments de nom.' *Langue française* 72 : 102-122.
- GREVISSE, M., 1991 : *Le bon usage*, 12^e édition refondue par A. Goosse. Paris-Louvain : Duculot.
- GROSS, G., 1986 : 'Syntaxe du déterminant possessif.' *Recherches linguistiques XI* : 87-111. Université de Metz.
- GUERON, J., 1989 : 'Subject, tense and indefinite NPs.' *NELS* 19.
- GUERON, J., 1998 : 'Le verbe *avoir* et la possession.' In J. Guéron & A. Zribi-Hertz, sld. : 167-193.
- GUERON, J., A. ZRIBI-HERTZ, sld. 1998 : *La grammaire de la possession*. Nanterre : Presses Universitaires de Paris 10.
- HALLE, M., MARANTZ, A., 1993 : 'Distributed Morphology and the pieces of Inflection', in K. Hale et J. Keyser (sld.) *The view from Building 20. Essays in linguistics in honor of Sylvain Bromberger* : 111-176. Cambridge, MA : MIT Press.
- HARRIS, J., 1997a : 'Why *n'ho* is pronounced [li] in Barceloní Catalan : morphological impoverishment, merger, fusion and fission'. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 26 : 61-86.
- HARRIS, J., 1997b : 'Morphologie autonome et pronoms clitiques en catalan et en espagnol.' In A. Zribi-Hertz (sld.) *Les pronoms : morphologie, syntaxe et typologie* : 35-56. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- JAEGGLI, O., SAFIR, K., 1989 : 'The Null-Subject Parameter and parametric theory.' In O. Jaeggli et K. Safir (sld.) *The Null Subject Parameter* : 1-44. Dordrecht-Boston-Londres : Kluwer Academic Press.
- JAKUBOWICZ, C., RIGAUT, C., 1997 : 'L'acquisition des clitiques nominatifs en français.' In A. Zribi-Hertz (sld.) *Les pronoms* : 57-100. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- KAYNE, R., 1993 : 'Toward a modular theory of auxiliary selection.' *Studia Linguistica* 47 : 3-31.
- KAYNE, R., 1994 : *The antisymmetry of syntax*. Cambridge, MA : MIT Press.
- KIHM, A., 1998 : 'A propos de l'état construit.' In J. Guéron et A. Zribi-Hertz (sld.).
- KNITTEL, M.-L., 1998 : 'La structure morphosyntaxique des syntagmes nominaux possessivisés du hongrois.' In J. Guéron et A. Zribi-Hertz (sld.) : 83-128.
- KOENIG, E., 1991 : *The meaning of focus particles*. Londres : Routledge.

- KUPFERMAN, L., 1996 : 'Les génitifs : gouvernement d'antécédent et gouvernement thématique.' *Langue française* 109 : 104-125.
- MEILLET, A., 1918 : 'Convergence des développements linguistiques.' *Revue philosophique*, t. LXXXV. Repris dans *Linguistique historique et linguistique générale* : 61-75. Paris Champion.
- MILLER, P., 1992 : *Clitics and constituents in Phrase-Structure Grammar*. New York : Garland.
- MILLER, P., PULLUM, G., ZWICKY, A., 1997 : 'The principle of phonology-free syntax : four apparent counterexamples in French.' *Journal of Linguistics* 33-1 : 67-90.
- MILNER, J.-C., 1973 : *Arguments linguistiques*. Paris : Mame.
- MILNER, J.-C., 1982 : *Ordres et raisons de langue*. Paris : Seuil.
- MULLER, C., 1996 : *La subordination en français*. Paris : Armand Colin.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R., 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : P.U.F.
- ROBERGE, Y., 1986 : *The syntactic recoverability of null arguments*. Thèse inédite, University of British Columbia.
- ROUVERET, A., 1997 : 'Les pronoms personnels du gallois : structure interne et syntaxe.' In A. Zribi-Hertz (sld.) *Les pronoms* : 181-212. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- RUWET, N., 1990 : 'En et y deux clitiques pronominaux antilogophoriques.' *Langages* 97 : 51-81.
- SMITH, C., 1964 : 'Determiners and relative clauses in a generative grammar of English.' *Language* 40 : 37-52.
- SZABOLCSI, A., 1984 : 'The possessor that ran away from home.' *The Linguistic Review* 3 : 69-102.
- SZABOLCSI, A., 1994 : 'The Noun Phrase.' In F. Kiefer et K. Kiss (sld.) *The syntactic structure of Hungarian. Syntax and Semantics* 27 : 179-274. New York : Academic Press.
- VALOIS, D., 1991 : *The internal syntax of DP*. Thèse inédite, UCLA.
- VENDLER, Z., 1967 : 'Singular terms.' *Linguistics and Philosophy* : 33-67.
- VERGNAUD, J.-R., 1974 : *French relative clauses*. Thèse inédite, MIT.
- VERGNAUD, J.-R., 1985 : *Dépendances et niveaux de représentation en syntaxe*. Amsterdam/Philadelphie : J. Benjamins.
- WOISETSCHLAEGER, E., 1983 : 'On the question of definiteness in "An old man's book".' *Linguistic Inquiry* 14-1 : 137-154.
- ZRIBI-HERTZ, A., 1994 : 'La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et en français avancé.' *Travaux de Linguistique et de Philologie* XXXII : 131-147.
- ZRIBI-HERTZ, A., 1995 : 'Emphatic or reflexive ? On the endophoric character of French *lui-même* and similar complex pronouns.' *Journal of Linguistics* 31-2 : 333-374.
- ZRIBI-HERTZ, A., 1997 : 'Les possessifs postnominatifs en français et en anglais.' Exposé présenté au colloque annuel de la S.A.E.S. (à par. dans les *Actes*).
- ZRIBI-HERTZ, A., 1998 : 'Les syntagmes nominaux possessifs en français moderne : syntaxe et morphologie.' In J. Guéron et A. Zribi-Hertz (sld.) : 129-166.